

RENDEZ-VOUS

#23

Décembre 2020

CITOYEN



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

PLAN 1 MILLION D'ARBRES



R⁺ *l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi*

Vous êtes au RSA depuis plus de 6 mois,

Vous voulez reprendre une activité,

Choisissez votre parcours d'insertion professionnelle :

- création d'entreprise
- formation rémunérée
- mobilité professionnelle
- emploi salarié agricole
- emploi salarié (secteur marchand ou insertion par l'activité économique)

et signez un contrat **R⁺** avec votre conseiller d'insertion du Département



***Avec **R⁺** les montants de vos allocations
sont maintenus et vous allez gagner **plus*****

0 801 900 330

**Service & appel
gratuits**



R⁺, l'activité en toute sécurité

d e p a r t e m e n t 9 7 4 . f r

ÉDITORIAL

En cette période de fin d'année, il est essentiel de rappeler toute l'importance de la solidarité réunionnaise dans le contexte actuel de crise sanitaire.

En effet, cette crise a eu des conséquences catastrophiques, tant sur le plan économique, que touristique, social ou encore sportif et culturel. Des familles déjà fragilisées ont vu leur situation s'aggraver. Des entreprises sont en difficulté. Des associations ou encore des clubs sont menacés de disparition.

Cet impact, aussi grave soit-il, a pu être limité grâce à un formidable élan de solidarité. Celui des Réunionnaises et des Réunionnais, qui ont réussi à s'unir pour protéger et accompagner les plus vulnérables, tout particulièrement nos aînés. Grâce aussi à la capacité

d'adaptation et d'innovation de certains esprits qui ont démontré que notre île est un territoire de résilience. Grâce, également, à la mobilisation des pouvoirs publics, du tissu associatif, du monde économique pour permettre à la vie de se poursuivre et à l'économie de ne pas s'effondrer.

Cette année 2020 a démontré combien la solidarité créole savait être forte face aux épreuves. Ne relâchons pas nos efforts. Continuons à appliquer les gestes barrières tout en nous tournant résolument vers l'avenir, car les défis à surmonter sont multiples : la lutte contre la Covid-19, le réchauffement climatique dont les conséquences se font déjà sentir (sécheresse), la transition écologique, la précarité et le chômage grandissants, ou encore le vieillissement de la population.

Face à tous ces enjeux qui contribueront indéniablement à construire La Réunion d'aujourd'hui et de demain, le Département sera aux côtés des Réunionnais à travers l'ensemble de ses dispositifs et politiques de solidarité.

C'est dans ce contexte particulier que nous nous apprêtons à célébrer les fêtes de fin d'année. Un moment de convivialité en petit comité et avec les barrières imposées par l'épidémie de coronavirus. C'est dans cet esprit de solidarité et de partage que tous les Conseillers départementaux souhaitent à l'ensemble des Réunionnais une année 2021 d'espoir, placée sous le signe de la santé, plus particulièrement pour nos gramounes, nout zarboutans. Nou tiembo, nou larg pas.

SOMMAIRE



4

**Incendie
du Maïdo**

13

**Plan 1 Million d'arbres
« Planter La Réunion de
demain »**



8

**MAF de La Providence, un accueil à la carte
pour soulager les aidants et les aidés**



16

**50 ans du Téat
Plein Air**



Papier issu de forêts
gérées durablement **PEFC**

INCENDIE DU MAIDO : LE DÉPARTEMENT AU CŒUR DE L'ACTION

Le Maïdo fait une nouvelle fois l'actualité avec un incendie qui a ravagé 175 ha de végétation. Le Département s'est mobilisé pour une restauration rapide du site.

Le Département était sur place pour rencontrer les pompiers et les féliciter pour leur travail remarquable, et se rendre compte de la situation, accompagné des partenaires de la Collectivité, ONF, Parc national, CASDIS, Sécurité Civile, ...

Le domaine forestier fait l'objet de travaux réguliers depuis les grands incendies de 2010-2011. Les investissements en matière d'équipements DFCl ont été réalisés après les incendies de 2011 :

- 2 pistes DFCl : Glacière et 1800 qui ont constitué la ligne de défense contre les feux de 2020 (accès des moyens terrestres);
- 2 retenues collinaires mobilisées pour l'approvisionnement en eau (notamment moyens hélicoptés) : Gîte Tamarin (9000 m³) et Timour (1900 m³);
- 2 citernes à la Glacière (2 fois 60 m³).

Ils viennent renforcer les équipements DFCl plus anciens :

- Retenue d'eau de Tête dure (2500 m³) : principalement mobilisée cette année (au dessus du couvert nuageux) ;
- Réservoir de camp Dennemont (42 m³).

Ces installations ont été financées par l'Europe (FEADER 75 %), l'Etat (15 %) et le Département (10 %) à hauteur de 900 000 € / an sur l'ensemble des massifs. A partir de 2017, le montant a été triplé (de 300 000 à 900 000 €).

A noter que le Département, seul financeur de l'entretien, investit 170 000 € par an pour le maintien en bon état de ces équipements.

Une nouvelle retenue collinaire est prévue sur la piste de Oméga située dans les Hauts de Sans-souci dont les travaux sont prévus en 2021. D'une capacité de 2 500m³, elle coûtera 250 K€.

Le Maïdo est situé sur le domaine départemento-domanial. Au regard de son attractivité (250 000 visiteurs par an – 2^e site le plus visité de l'île après le Pas de Bellecombe), il fait l'objet d'une attention particulière du Département, propriétaire du bien, acteur de la protection de la biodiversité exceptionnelle et de la conservation d'un patrimoine naturel unique.

Au troisième jour de l'incendie, la totalité de l'aire d'accueil du point de vue réalisée par le Département était sinistrée : végétation, rambardes, panneaux d'interprétation, relais téléphoniques.

Grâce aux tracés forestiers réalisés suite au dernier incendie de grande ampleur en 2011, les interventions des secours sont facilitées. La réhabilitation des pistes d'accès (1800, glacière notamment) représentant près de 15 km, aura permis de mettre en place les lignes de défense nécessaires pour limiter la propagation des flammes. Les réserves d'eau dédiées à l'incendie, dont certaines ont fait l'objet d'opérations récentes de rénovation

(retenues de Timours, gîte Tamarins) auront démontré l'intérêt de ce type d'ouvrages permettant l'approvisionnement de proximité pour le ravitaillement des hélicoptères bombardiers d'eau. L'expérience de ce nouvel incendie montre l'utilité de ces équipements de défense contre l'incendie.

Si l'attention est restée focalisée sur les opérations nécessaires pour circonscrire l'incendie et sécuriser le site, le Département coordonnait, en liaison avec les partenaires (ONF, Parc National, Services de l'Etat, Conservatoire Botanique de Mascarin, principaux financeurs), la mise en œuvre d'un plan d'actions global « post incendie » destiné en particulier à :

- reconstituer les milieux naturels dégradés;
- rouvrir le belvédère pour l'accueil du public;
- rétablir l'accès au sentier de Roche Plate, pour désenclaver l'îlet;
- poursuivre l'équipement du massif en matière de défense contre l'incendie.



23^E ÉDITION DU CHALLENGE DES CRÉATEURS : 14 FINALISTES « EN L'AIR ! »

Malgré la crise sanitaire, 140 candidats se sont inscrits à cette nouvelle édition du concours de création d'entreprises du Département, le « Challenge des créateurs ». Ils ont été 108 à venir masqués mais déterminés à vendre leur concept aux membres du jury qui les ont accueillis avec beaucoup de bienveillance lors du speed casting organisé le 4 novembre dernier à Saint-Gilles-les-Bains, au Village de Corail.

C'est qu'il faut les célébrer ces créateurs d'entreprise, leur faire une haie d'honneur et les applaudir chaleureusement... car l'époque n'est vraiment pas favorable pour se lancer dans l'aventure ! Reste que la création d'entreprise demeure une solution en matière d'insertion professionnelle qu'il ne faut pas hésiter à

actionner.

Ce sont 14 finalistes qui ont été retenus à l'issue de cette première étape de sélection dans sept catégories distinctes. Ils ont su convaincre le jury de leurs qualités et sont d'ores et déjà assurés d'avoir remporté un prix, celui du finaliste ou du gagnant, mais surtout celui de la volonté et de la pugnacité ! Ils seront fixés sur leur palmarès lors de la finale qui se déroulera en décembre. Une dotation de 7 000€ sera attribuée à chacun des 7 lauréats. Les finalistes recevront pour leur part 1 500€ chacun. Les lauréats et les finalistes bénéficieront par ailleurs d'heures de formation et de conseils personnalisés.

MATINÉE DE RENCONTRE AUTOUR DU TAJ (Tremplin pour l'Activité des Jeunes) PRIORITÉ AUX JEUNES ENTREPRENEURS

De jeunes entrepreneurs ont été conviés à une matinée de rencontre organisée par le Département à destination des bénéficiaires du TAJ (Tremplin pour l'Activité des Jeunes) le 19 novembre dernier. Une invitation à faire le point et à échanger avec leurs référents et les partenaires du réseau Points Chances sur leur situation en cette période particulièrement troublée. violemment impactées par la crise sanitaire, ces toutes récentes entreprises ont reçu le soutien financier du Département pour éviter une cessation d'activité prématurée. Il était primordial d'écouter leurs difficultés, de les rassurer et de les remobiliser. Plusieurs séquences ont rythmé cette rencontre autour des thèmes de l'accompagnement, du financement et du suivi Post-crédation. Le Département a également signé une convention de partenariat avec l'IMF

(Institut de Micro Finance) CREA-SOL (Crédit/Accompagnement/Solidarité) en vue d'améliorer le financement de la création d'entreprise notamment à l'attention des publics en difficulté dans leur parcours de création, de reprise, ou de développement d'activité. Dans cette perspective, un dispositif départemental de microcrédit social sera mis en œuvre à destination des professionnels et des particuliers, et fera l'objet d'une expérimentation pendant 2 ans (2020/2021) ainsi que d'une évaluation intermédiaire fin juin 2021.

Ils ont séduit le jury les 14 finalistes

Prix de la Performance :

- Chapman Jérémie – Catégorie Industrie (AGONOV) à la Possession
- Narassamy Virama Frédéric – Catégorie Agriculture (NARASSAMY VIRAMA FREDERIC) à Sainte-Marie

Prix de l'Emploi :

- Le Gal David – Catégorie Artisanat (ALTENY) au Port
- Payet Carine – Catégorie Bâtiment (PAYET DAVID) à Saint-Paul

Prix de l'Innovation :

- Grimaud William Wilfried – Catégorie Artisanat (DOCTIBIKE REUNION) au Port
- Romely Jean Wally – Catégorie Artisanat (PAILLE EN TOIT) à la Saline

Prix de l'Insertion :

- Grondin Sylvie – Catégorie Restauration (LES PIEDS DANS L'EAU) à Saint-Joseph
- Maillot Ouafa – Catégorie Commerce (TI MADAME LA) à Sainte-Marie

Prix Produits Pêi :

- Meyer Marion, Léa, Evanne – Catégorie Agriculture (HAUT JARDIN NATUR'ELLE) à Cilaos
- Panchbhaya Sarah – Catégorie Artisanat – (BODHI SPA) à Terre Sainte

Prix Start Up :

- Dorian Cuffaro Johann – Catégorie Commerce (Z'ANDETTE DISTRIBUTION) au Tampon
- Herraiz Johan – Catégorie Commerce (ONESPOT) à la Saline

Prix du Jury :

- Boda Maria – Catégorie Commerce (ISIS'MARKET) à Saint-Benoît
- Boyer Brian Jean Samuel – Catégorie Artisanat (LES DELICES DE CASSIE) à la Possession

Le TAJ

Dispositif qui vise les 20-30 ans à la recherche d'une insertion sociale et/ou professionnelle et qui souhaitent se lancer dans la création de leur entreprise. Le TAJ comprend :

- un accompagnement au montage de projet assuré par les membres du réseau Points Chances*, - une aide financière de 8 000€ pour couvrir les frais liés à la création d'entreprise ou au démarrage de l'activité,
- un suivi post-crédation de deux ans pendant lequel les « jeunes parents » bénéficieront d'un accompagnement pour que leur « bébé entreprise » s'inscrive dans la durée.

*Le Réseau Point Chances : CCI Réunion, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, ADEL - Boutique de Gestion, Association de Développement Rural (AD2R), Association REUSIT, Coopérative d'activité et d'emploi (COOP Réunion), Initiative Réunion Entreprendre (IRE) et l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE)

Contact :

Direction de l'Insertion • 0262 94 29 28



PLAN 1 MILLION D'ARBRES

Les mains dans la terre pour que demain on puisse mieux respirer dans les quartiers, c'est la proposition pour ce mois de décembre à de nombreux citoyens Réunionnais mais également à des collégiens qui s'activent au vu d'un seul et même objectif : préserver la biodiversité de notre île. L'opération « Bwa de Kartié » du plan 1 Million d'arbres pour La Réunion débuté en 2019 se poursuit avec d'autres opérations de plantations en lien avec de nombreux partenaires.

Objectif : planter 1 million d'arbres d'ici 2024.

La mise en œuvre du plan 1 Million d'arbres pour La Réunion s'accompagne d'un important volet de sensibilisation et de pédagogie afin d'associer la population et les acteurs locaux à la conservation d'un patrimoine naturel unique au monde. Cela se traduit par des chantiers participatifs, un soutien au tissu associatif et aux démarches citoyennes, un accompagnement de projets pédagogiques visant à encourager la plantation d'espèces indigènes et endémiques au sein des écoles et collèges. Une action qui fait par ailleurs partie intégrante du Plan de Transition Ecologique et Solidaire du Département.

Trois axes principaux pour ce plan quinquennal qui est d'œuvrer pour la préservation de la biodiversité exceptionnelle de La Réunion, de répondre aux enjeux de la Transition Ecologique et Solidaire du territoire et de s'inscrire dans la Trajectoire Outre-mer 5.0. Il contribuera à atténuer les effets du changement climatique, permettra de reconstituer des puits de carbone pour limiter l'impact de notre empreinte écologique.

Le premier axe est de reconstituer les paysages forestiers sur les terres dégradées et déboisées, renforcer les milieux naturels

pour améliorer leur capacité de résilience face au risque d'incendie, d'érosion des sols, de sécheresse, de cyclones...

Développer le territoire et créer des emplois

En deuxième lieu, le développement économique du territoire par la plantation d'espèces endémiques et indigènes qui représentent un intérêt pour le développement de filières telles que la production de bois d'œuvre, de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PAPAM), des filières horticoles ou pour les pépiniéristes... pour créer des emplois et contribuer ainsi au plan de relance post Covid-19. Enfin des arbres pour mieux respirer dans les quartiers. Il s'agit ici du volet « Bwa de Kartié » avec des opérations de plantations d'espèces indigènes et endémiques dans les espaces publics urbains et périurbains (établissements scolaires, abords des routes, friches urbaines...). L'objectif est d'améliorer le cadre de vie des Réunionnais et d'encourager à une meilleure connaissance et appropriation du patrimoine naturel comme élément central de la culture réunionnaise.

Bwa de Kartié : Près de 7 500 arbres plantés en 2020

Pour 2020, près de 7 500 plants d'espèces indigènes et endémiques seront plantés simultanément sur deux quartiers : Bois de Nèfles à Saint-Paul et Bois d'Olive à Saint-Pierre et dans cinq collèges.

Le samedi 5 décembre des plantations symboliques de Bois de Nèfles et de Bois d'Olives se sont déroulées simultanément. Du côté de Saint-Paul, ce sont les abords de la RD2-RD4 et à Saint-Pierre les plantations concerneront les abords routiers du Pont de l'Entre-Deux. 4 500 arbres ont été plantés. Le mardi 8 décembre, les collégiens de Mille Roches à Saint-André, Jules Solesse à

Bois de Nèfles Saint-Paul, et Lacaussade à Salazie ont créé leur arboretum de plantes endémiques et indigènes. Les collégiens de l'Etang Saint-Paul et d'Alsace Corré à Cilaos ont renforcé les plantations de leurs arboretums. Près de 800 plants ont été mis en terre. Dans le quartier de Bois d'Olives à Saint-Pierre, ce sont 2 000 plants au Foyer Albert Barbot de la Fondation Père Favron.

Un plan qui bénéficie du soutien du Crédit Agricole au travers de son opération «Alon Planté by CA» mis en œuvre par le CBNM. Du 12 au 30 octobre, un appel aux dons a été lancé par la banque. Les fonds récoltés sont destinés à la préservation du patrimoine naturel, au travers d'opérations de plantations d'espèces indigènes et endémiques le 5 décembre. Ces dernières contribueront au plan « 1 Million d'arbres pour La Réunion ».

Un projet de territoire avec la mobilisation de tous : le Département entend mobiliser les acteurs du territoire au premier rang desquels les communes. Le partenariat sera formalisé dans des conventions spécifiques.

Partenaires impliqués

CAUE, CBNM, Fondation Père Favron, APMNEST, Alon Prend Dioré en Main, AVE2M, SPL EDDEN, Académie des Dalons, OMDAR, Association Bac Rouge, RSMA...

Opération «Alon Planté by CA» : Crédit Agricole, Association Grain Couleur, Collectif 5000 pié Bwa, Association kaz marron, clients du Crédit Agricole et autres donateurs...

POUR UNE COLLECTIVITÉ ÉCO-RESPONSABLE

Dans sa démarche d'économie d'énergie

Avec ses 180 sites répartis dans l'île, ses 5 000 agents, sa flotte de 536 véhicules, le Département a de nombreux chantiers à mener pour devenir une collectivité éco-exemplaire ! L'un de ces chantiers vise à intégrer dans le parc automobile des véhicules électriques à faible émission de CO2 afin de respecter les obligations liées à la LTE (Loi de Transition Énergétique). Le Conseil départemental comptera 6 citadines électriques d'ici fin 2020. Plus de 10 véhicules électriques sont attendus pour 2021.

Pour alimenter ces nouveaux véhicules, la Collectivité a fait le choix de se doter d'une station autonome photovoltaïque, un « Nouvel Arbre Solaire », qui déploie depuis peu ses larges feuilles dotées de panneaux solaires dans la cour de l'Hôtel du Département à Saint-Denis. Dans le tronc central sont logées des prises de recharge. Conçu et fabriqué localement, le modèle retenu pour ce projet est unique et exclusif au Conseil départemental.

Dans la responsabilisation des citoyens de demain

Un collègue, c'est un énorme consommateur d'énergie ! À l'échelle des 77 collèges publics de l'île dont le Département a la gestion, l'enjeu de la réduction de la facture énergétique est colossal. La Collectivité a déjà procédé à l'installation de centrales solaires sur 23 établissements et remplacé les lampes incandescentes et les tubes fluorescents par des lampes basse consommation. Il est temps désormais

de sensibiliser les premiers utilisateurs de ces bâtiments énergivores : les collégiens ! A cet effet, le **Challenge Départemental de Sensibilisation aux Économies d'Énergie (CDS2E)** a été lancé le 5 octobre par la Direction de l'Éducation en partenariat avec EDF et Sciences Réunion. L'objectif est d'amener les élèves à lutter contre le gaspillage d'électricité au travers d'actions pédagogiques, d'ateliers, de quizz ainsi que d'un suivi de l'évolution de la consommation. Cette implication nouvelle vise aussi à créer une dynamique collective au sein de l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, personnel technique, parents...). 15 collèges se sont lancés dans ce concours qui récompensera 5 gagnants de prix d'une valeur totale de 7 500€ jugés notamment sur le bilan des consommations évitées et les actions et pratiques mises en œuvre. Rendez-vous en juin 2021 pour la proclamation des résultats !

En concertation avec la population de l'île

Pour une Réunion durable et solidaire, le Département a souhaité associer l'ensemble de la population à l'élaboration de son Plan de Transition Écologique et Solidaire (TES). Ce Plan recensera les orientations de la Collectivité en vue de réduire l'empreinte écologique de notre île.

3 axes ont été retenus :

- s'engager pour l'éco-exemplarité,
- agir pour la conversion écologique des politiques publiques du Département,
- garantir la solidarité dans la transition écologique.

L'objectif de ce plan est de bâtir un département éco-exemplaire valorisant la biodiversité, la solidarité et le lien social, l'agriculture responsable, les économies d'énergie, le pouvoir d'achat et la santé.

Tous les Réunionnais sont directement concernés par ces problématiques. C'est la raison pour laquelle le Département a lancé une « concertation citoyenne » afin d'enrichir de vos idées ce document stratégique pour notre avenir et celui de notre magnifique territoire. « Sé zot y koz » vous a proposé un questionnaire en ligne sur le site internet du Département pour donner votre avis, mais aussi quatre ateliers citoyens au cours desquels les échanges ont été animés. Une « caravane de la transition écologique et solidaire » est également venue à votre rencontre pour vous inciter à participer à ce projet majeur pour notre île. Au fil des thématiques abordées, ont émergé le recyclage des déchets, les modes de déplacements, la production agricole locale, la préservation de la forêt, la maîtrise de l'énergie, la sensibilisation à l'écologie et l'errance animale.

Les contributions seront analysées pour enrichir les actions du futur Plan départemental de Transition Écologique et Solidaire.

Ansamb, solidèr pou nout' ter !





LE SCHÉMA D'ORGANISATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE 2020-2024

Garantir les mêmes chances et les mêmes droits à tous les enfants, c'est l'objectif du Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance. Un contrat qui s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Protection de l'Enfance.

Véritable feuille de route de la politique départementale dans le domaine de l'enfance et de la famille, le SDOSMS 2020-2024 (Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale) a été approuvé par les élus de la commission permanente du Conseil départemental. Il s'agit d'identifier les nouvelles priorités stratégiques mais aussi de définir et de reconduire des actions pour une meilleure prise en charge de l'enfant à protéger en repérant plus tôt les jeunes en danger. L'objectif est aussi de stabiliser le parcours des enfants placés en mettant en place des outils d'évaluation tout en assurant une égalité de traitement des enfants et de leurs familles sur tout le territoire. Le Département et l'Etat vont poursuivre ainsi leur démarche partenariale. Lors de son séjour à La Réunion, Adrien Taquet, secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles, a signé avec Le Département, la Préfecture et l'ARS,

le Contrat Départemental de prévention et de protection de l'enfance qui porte sur 5 engagements :

- agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles ;
- sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures ;
- donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits ;
- préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte, en complémentarité avec la mesure de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté visant à mettre fin aux sorties de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sans solution ;

- renforcer la gouvernance et la formation des professionnels.



Lutter contre les violences faites aux enfants

Le Comité de Pilotage, qui a en charge l'élaboration du volet « Enfance-Famille » du Schéma d'Organisation Sociale et Médico-Sociale du Département de La Réunion pour les 4 ans à venir, a tenu sa 3ème réunion au mois de septembre dernier dans l'Hémicycle du Palais de la Source.

Parmi les grandes actions qui composeront ces orientations, l'élaboration d'un plan départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux enfants ou encore l'amélioration du repérage et l'évaluation des situations de risque et de danger.

Un schéma opérationnel et partenarial avec des engagements mais surtout un travail collaboratif avec différentes institutions comme la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes), les services de l'ASE, le Rectorat, le Juge des enfants...

Chaque action intégrera des partenaires en copilotage ou en contributeurs à travers des conventions comme le Plan Régional de Santé de l'ARS ou encore le Schéma départemental de services aux familles de la CAF...

Un point d'étape qui s'est déroulé en présence du 1^{er} Vice-président du Département en charge de la Protection de l'Enfance et de la Vice-présidente déléguée à la Petite Enfance.

MAF DE LA PROVIDENCE, UN ACCUEIL À LA CARTE POUR SOULAGER LES AIDANTS ET LES AIDÉS



C'est une Maison d'accueil familial un peu différente qui a vu le jour du côté de la Forêt de la Providence à Saint-Denis. Une structure expérimentale qui répond à un véritable besoin, celui d'offrir une solution de répit aux aidants. Contrairement aux autres MAF déjà ouvertes par le Département, il ne s'agit pas d'accueillir de façon permanente un aidé mais de proposer un accueil temporaire.

S'occuper d'un parent, d'un enfant, d'un proche... en permanence peut mener à des situations d'épuisement. Un poids moral mais également physique qui mène parfois à des situations dramatiques. 30 % des aidants meurent avant leurs aidés. Plusieurs études montrent en effet que les aidants souffrent d'une grande fatigue, d'isolement social et qu'ils ont besoin de répit et de temps pour se ressourcer.

Un isolement et un épuisement anticipés par le Département qui propose depuis plusieurs années des solutions innovantes à travers le GIP SAP. Dernier dispositif en date, la Maison d'accueil familial (MAF) de la Providence qui vient d'ouvrir ses portes.

Une MAF un peu différente puisque l'idée est de proposer une solution de répit aux

aidants. Leurs aidés y sont accueillis en journée ou hébergés sur plusieurs jours. Outre un moment de répit pour l'aidant, l'objectif est de permettre à l'aidé de bénéficier d'un encadrement professionnel pour préserver son autonomie.

Une équipe pluridisciplinaire

Ergothérapeute, kiné, infirmière, ... pourront l'aider à travailler toutes ses capacités physiques et intellectuelles. Une autonomie qui lui assure un maintien à domicile le plus longtemps possible.

Le Plan de relance Economique et Sociale vient renforcer la politique du Département pour prévenir l'épuisement des aidants. Ils sont plus de 48 000 dans notre île. La MAF de la Providence propose ainsi un accueil à la journée, de 1 à 12 journées par an dans le cadre d'une halte répit. Un accueil familial est aussi possible avec un hébergement de 3 nuits à 30 nuits par an.

La structure accueillera plus particulièrement des personnes âgées GIR 3 et 4 et les personnes en situation de handicap.

Pour encadrer les accueillis, une équipe professionnelle composée d'accueillantes familiales, de bénévoles, d'administratifs et de personnels médico-social. Le GIP SAP (Groupement

d'Intérêt Public pour le développement des Services à la Personne) propose d'autres solutions de répit en direction des aidants. Le café des aidants, les séjours grand'R ou encore la Kaz grand'R... permettent aux familles de souffler un peu.

La prise en charge et la perte d'autonomie de nos gramoumes, est un enjeu pour le Département puisque selon les derniers chiffres de l'INSEE, à l'horizon 2050, plus de 65 000 séniors seront en perte d'autonomie, soit trois fois plus qu'en 2015.

0 801 530 002

Service & appel gratuits

MAF la providence mode d'emploi :

Il s'agit d'une structure qui assure l'accueil de personnes âgées ou en situation de handicap. L'accueil concerne les personnes âgées dès 60 ans pour les aidants qui souhaitent souffler une journée et ou un week end ou qui souhaitent partir en vacances. Pour les personnes en situation de handicap, l'accueil se fait dès 18 ans. Il s'agit d'un mode d'accueil intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD dans l'esprit d'un bien vivre Réunionnais.

Retrouvez toutes les informations sur le dispositif MAF sur

www.departement974.fr

18/11/20 Développement durable : signature de convention de partenariat avec la CINOR



04/11/20 Challenge des créateurs : un speed casting pour départager les candidats



27/10/20 Le Secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles, Adrien Taquet, à la PMI de Plateau Caillou



15/10/20 Les bénéficiaires du RSA sensibilisés aux métiers de Services à la personne, une filière à forte potentialité



09/11/20 « Année De Gaulle » : une plaque commémorative dévoilée à l'occasion de la date anniversaire de la mort du Général De Gaulle.



06/11/20 Prix départemental du Mérite : 13 Réunionnais récompensés pour leur parcours d'exception





10/11/20 Sébastien Lecornu, Ministre des Outre-mer, au Maïdo



12/11/20 « Restitution d'artistes » à Mascarin : la Troupe de la Compagnie Argile



28/10/20 Rencontres départementales de la Commande publique : informer sur les moyens d'accéder aux marchés publics et d'y répondre simplement



11/11/20 Marché Péi au Jardin de l'État : un événement apprécié des producteurs et des consommateurs

09/11/20 Incendie au Maïdo : Réunion de crise



26/10/20 Transition Ecologique et Solidaire : ateliers citoyens «Sé zot y koz!» sur toute l'île

UN PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'AGRICULTURE PÉI



Afin de soutenir les exploitations impactées par la crise sanitaire mais également renforcer la sécurité alimentaire du territoire, le Département met en place des dispositifs agricoles pour accompagner et soutenir les agriculteurs Réunionnais.

Il s'agit, pour le volet agricole, de consacrer :

- 10,5 M€ à la mise en œuvre d'actions de court terme,
- 32,5 M€ sur la période 2020-2025 pour les actions de moyen terme.

Dispositif d'aide en faveur de la promotion des produits agricoles impactés par la crise sanitaire et dont la visibilité doit être améliorée

Certaines filières agricoles dépendent directement du tourisme ou de l'export. Elles doivent donc fonder leur relance sur une promotion accentuée de leurs productions, afin de restaurer leur position commerciale et retrouver leur chiffre d'affaire nominal. Le Département met en place une aide à la promotion des productions réunionnaises agricoles impactées par la crise sanitaire, ou dont la visibilité doit être améliorée, afin de leur permettre de redynamiser la commercialisation des productions.

Dispositif d'aide à la réhabilitation des retenues collinaires et à l'acquisition de

citernes de stockage d'eau

À la crise sanitaire s'ajoutent des difficultés aiguës liées à une sécheresse récurrente qui frappe de plein fouet les exploitations non raccordées au réseau d'irrigation. C'est notamment le cas dans les Hauts de l'île qui souffrent d'un déficit d'infrastructures de distribution d'eau. La question de l'eau représente donc un enjeu de relance et de sécurisation de ces exploitations. La réhabilitation des réserves d'eau revêt un intérêt particulier dans la mesure où ces ouvrages constituent dans certains cas, les seuls modes d'approvisionnement possibles des agriculteurs.

Dispositif d'aide à la réalisation de travaux légers d'aménagement foncier

Les travaux d'amélioration foncière des parcelles agricoles font l'objet d'un financement européen (FEADER). Toutefois, ce dispositif s'avère peu adapté pour les projets de petite envergure. Il s'agit donc d'accompagner les porteurs de projets pour favoriser la valorisation de petites surfaces qui nécessitent un travail d'aménagement foncier léger (défrichage, réaménagement, épierrage...).

Dispositif d'aide à la création d'unités de transformation et logistique (Appels de projets)

La crise sanitaire aura en particulier montré l'importance d'équiper les agriculteurs d'outils logistiques permettant de conserver les productions et renforcer l'autonomie alimentaire du territoire. De façon complémentaire, la mise en œuvre d'unités de transformation revêt une importance particulière pour répondre aux besoins du marché, accroître la valeur ajoutée et assurer la conservation des productions.

Dispositif d'aide à la création de boutiques/magasins de producteurs

De plus en plus de consommateurs cherchent à se rapprocher des agriculteurs afin de limiter les intermédiaires. Il s'agit de redonner du sens à leur acte d'achat et d'avoir accès à des produits de qualité et locaux. La crise sanitaire a montré l'intérêt d'aller plus loin dans la structuration des circuits courts qui pourrait prendre la forme d'un déploiement de boutiques ou de magasins de producteurs sur le territoire.

Les descriptifs détaillés de chacun des dispositifs ainsi que les formulaires de candidature sont disponibles sur le site internet du Département :

<https://www.departement974.fr/actualite/plan-de-relance-economique-sociale-dispositifs-en-faveur-des-agriculteurs-2020>

RSA, UN NOUVEAU SCHÉMA D'ORIENTATION POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Mettre en place un parcours d'orientation simplifié et efficace pour donner le maximum de chances aux bénéficiaires du RSA, c'est l'objectif de ce nouveau Schéma d'Orientation vers un parcours d'accompagnement. Pôle Emploi, CAF, Missions Locales et le Département optimisent leurs interventions auprès du public qui entre dans leur champ de compétences. Pour le Département, l'insertion devient une mission essentielle avec pour objectif : ramener le maximum d'allocataires du RSA vers une formation professionnelle ou un emploi pérenne.

Comment répondre au mieux aux attentes des bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active), comment mieux les accompagner? La Collectivité départementale et ses partenaires l'Etat, l'Association Régionale des

missions locales de La Réunion, Pôle Emploi et la Caisse d'Allocations Familiales ont mis en œuvre un dispositif d'orientation et au droit à l'accompagnement des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Celui-ci a fait l'objet d'une contractualisation qui s'articulera de la manière suivante :

- Pôle Emploi, pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA disponibles pour un emploi,
- le Département, pour l'accompagnement des bénéficiaires rencontrant des problématiques sociales,
- la CAF, pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA majoré, les Missions Locales pour l'accompagnement des bénéficiaires de moins de 25 ans.

Un nouvel outil collaboratif en ligne E-SPOAR et de nouvelles méthodes d'entretien seront déployées pour favoriser le partage d'informations entre les partenaires et mieux prendre en compte les attentes du bénéficiaire avec l'objectif d'améliorer et de fluidifier la mise en parcours et l'accompagnement.



SIGNATURE DE CONVENTION DÉPARTEMENT/CAF : UN PARCOURS VERS L'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

La recentralisation du RSA et sa dimension « orientation renforcée » s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté. L'enjeu : Renforcer l'efficacité de la coopération entre les acteurs de l'inclusion dans les territoires : Département – Pôle Emploi – Missions Locales – CAF.

L'ambition affichée par les différents partenaires qui ont signé cette convention est claire : sortir les bénéficiaires du Revenu de Solidarité

Active (RSA) de la précarité. Depuis la reprise par l'Etat de la gestion du RSA, confiée aux Caisses d'Allocations Familiales, le Département peut désormais se concentrer sur des dispositifs d'insertion en direction de ce public très fragilisé. Le R+, lancé au mois de juillet dernier par la Collectivité départementale, encourage les bénéficiaires en leur permettant d'allier activité, formation ou mobilité en compensant la diminution de leur allocation. Le 16 octobre dernier,

la convention signée est venue renforcer cette perspective avec un partenariat qui devrait permettre un accompagnement adapté de chaque bénéficiaire du RSA.

Le RSA en chiffres :

- 101 207 foyers bénéficiaires
- ¼ de la population Réunionnaise
- 627 millions d'euros
- 11 150 nouveaux bénéficiaires entre janvier et juillet 2020





PAROLE AUX COLLÉGIENS EN LIGNE: FACE À LA CRISE SANITAIRE, LE CONSEIL DES JEUNES DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION N'ABANDONNE PAS

Comme chaque année depuis 1989, le Conseil des Jeunes collégiens du Département de La Réunion procède à l'élection de son nouveau président et du bureau au mois de novembre. Un événement qui rassemble chaque année près de 250 personnes dans l'Hémicycle départemental.

Cette élection est un moment important dans la vie des collégiens puisqu'il s'agit de leur permettre de faire l'expérience d'une vraie mandature, de les encourager à la prise de responsabilités et à la prise de

parole en public. En effet, durant un an, ils participent et contribuent, en tant qu'élus, à la vie de la cité et de leur collège.

Face à la crise sanitaire que nous connaissons tous, il a été fait le choix de continuer à encourager nos collégiens à devenir des citoyens responsables. Pour ce faire, la Collectivité a décidé d'être le seul Département de France à tenter l'expérience du vote en ligne et d'organiser une Assemblée Générale virtuelle.

Après des réunions préparatoires, les 9 candidates à la Présidence ont filmé leur

profession de foi qui ont été mises en ligne et diffusées dans les collèges pour un vote entre le 16 et le 24 novembre 2020. Le 27 novembre, une commission de contrôle, en petit comité et avec les distances de sécurité nécessaires, a été mise en place dans l'Hémicycle départemental pour le dépouillement et a dévoilé le nom du nouveau président.

A l'heure où nous mettons ce magazine sous presse, le nom de la Présidence n'est pas encore connu.



ACTE II, « L'IDENTITÉ RÉUNIONNAISE AUJOURD'HUI »

L'année dernière, le collège Elie Wiesel du Chaudron avait fait la différence en raflant l'Oscar et par là même le premier Prix du Concours Ciné Collège du Département. Après « Mon quartier, mon collège et moi », les collégiens ont planché cette année sur « L'identité réunionnaise aujourd'hui ». 15 collèges participent à cette seconde édition pour réaliser « Le » film qui sortira vainqueur de cette compétition cinématographique départementale.

Sensibiliser les élèves au langage du cinéma mais aussi les emmener à être des acteurs et des metteurs en scène, c'est l'objectif du concours « Ciné Collège » imaginé par le Département. Les élèves avec leurs enseignants conçoivent,

écrivent et réalisent une vidéo d'une durée maximale de 6 minutes. L'occasion pour les professeurs et les élèves de réfléchir à l'écriture mais également d'imaginer les différentes séquences qui composeront leur film. Pour ce faire, chaque collège reçoit une dotation de 3 000 euros pour s'équiper en matériel mais surtout pour s'adjoindre l'aide d'un spécialiste de la vidéo. D'autres métiers du cinéma sont également explorés comme la fabrication des décors, des costumes ou encore des repérages des lieux de tournage.

Fiction ou documentaire, les collégiens peuvent laisser libre court à leur inspiration.

« L'identité réunionnaise », le thème de

cette année laisse entrevoir de belles perspectives de création. On a hâte de découvrir les z'histoires créoles de nos jeunes apprentis cinéastes. Silence sur le plateau... Moteur...

Le palmarès sera à retrouver dès le 11 décembre sur www.departement974.fr

LES RÉCOMPENSES

1^{er} prix : 3 000 euros

2^e prix : 2 000 euros

3^e prix : 1 500 euros

4^e prix : 1 000 euros

5^e prix : 500 euros



LE COLLÈGE DU BERNICA POURSUIT SA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Il y a deux ans, le collège du Bernica à Saint-Paul participait au concours départemental de lutte contre le gaspillage alimentaire : « No gaspi », organisé par le Département. Avec une brigade « anti gaspi », le collège avait décidé de mettre en place des assiettes « petites faims » et « grosses faims » au sein de son restaurant scolaire, et innovait également avec l'acquisition d'une centrifugeuse, permettant de ne pas jeter les fruits et légumes non consommés pour proposer aux élèves de les découvrir autrement.

Après avoir considérablement diminué le gaspillage alimentaire, cet établissement est en constante recherche de pistes d'amélioration et s'est fixé l'objectif du « zéro gaspi ». Aussi, le collège s'est récemment doté d'une table de tri participative au niveau de son restaurant scolaire, la première de l'île !

Désormais, les jeunes participent au débarrassage, aux côtés des personnels de restauration, en triant l'intégralité

de leur plateau. Ils sont de véritables acteurs du tri (déchets non alimentaires non recyclables d'un côté et les biodéchets valorisables de l'autre). De cette manière, ils prennent davantage conscience de la quantité de ce qui est jeté mais aussi des familles d'aliments gaspillés. C'est en ce sens que la lutte peut être encore améliorée.

La mise en place d'une table de tri participative permet de créer un véritable échange entre le personnel de restauration scolaire qui participe de manière éducative au tri des déchets et les collégiens qui peuvent échanger sur l'appréciation du plat par exemple.

Enfin, la table de tri permet d'améliorer les conditions de travail des personnels de restauration. Les postes de travail des agents de restauration du collège du Bernica devraient continuer à s'améliorer dans les prochaines années avec l'acquisition d'équipements complémentaires facilitant l'ergonomie (chariot à niveau constant).



50 ANS, DEUX CONCERTS À L'UNISSON

Photo : Joffrey Le Piquet

Deux moments forts ont porté cette année des 50 ans du téat Plein Air. Compte tenu du contexte sanitaire, la voilure a été réduite à deux événements. En février, Danyèl et Ann O'aro ont soufflé les premières bougies. Une belle affiche pour ouvrir le bal de la saison des Téat mais surtout pour lancer l'année de commémoration des 50 ans. Il y a la toute jeune mais ô combien talentueuse Ann O'aro et puis il y a le grand Danyèl Waro. Deux écritures pour un même nom, celui du maloya.

Des voix d'enfants les ont accompagnés sur scène. 150 chanteurs amateurs ont fait résonner la complainte du maloya le 29 février dernier du côté de Saint-Gilles.

En octobre, après avoir fait la première partie du maître, Ann O'aro est revenue aux côtés de Lindigo, Queen Favie et Pangar. Cette fois pour un saut dans le temps en imaginant ce que sera la scène musicale en 2070. Quatre artistes aux univers totalement décalés, avant-gardistes qui préfigurent de ce que sera la musique de demain. Du maloya en perpétuelle évolution, de l'électro, du hip hop et du rap... de nouvelles sonorités pour une expérience hors du temps. L'invention et la création pour ouvrir des perspectives, c'est comme cela que l'architecte Jean Tribel avait imaginé le Téat Plein Air, le temps lui a donné raison.

Danyèl Waro – Ann O'aro, Maloya dan kèr

« Moin la viv gayar moments dan téat St Gilles. En 2012, nou la fait in concert la dure 4 heures d'temps. Na des morceaux que nou la joué té dure 20 minutes », Danyèl Waro a énormément de souvenirs liés au Téat de Saint-Gilles comme on l'appelait avant.

C'était donc un moment particulier que de retrouver cette scène mythique. Une année consacrée au demi-siècle de ce lieu de spectacle en plein air dont l'architecture rappelle les amphithéâtres romains.

Mais ici point d'arène mais une scène monumentale qui donne une perspective sans pareille sur les 1000 spectateurs que peut contenir l'enceinte. Un cadre unique qui apporte une dimension particulière aux concerts qui se déroulent dans ce lieu.

« Moin la vu Nougaro, Julien Clerc, Maxime le Forestier ter là ». Danyèl Waro se souvient surtout de cette manifestation organisée avec d'autres artistes : « Là té joué pas maloya, l'avait la musique té sort déor mais pas la musique nout péi. La loi la ni pour prend nout l'identité mais nou la pas gaign rien. C'était in manière pou protester contre le pouvoir de l'époque. »

Une revanche donc pour le maloya interdit de scène à une certaine période de l'histoire de La Réunion et pour Danyèl Waro le militant aux textes engagés.

Un concert en chœur a permis d'entendre les plus grands titres de Danyèl mais aussi des extraits de son dernier album. « Mi aime chante avec marmay. C'est toujours in moment particulier. »

Les textes de Danyèl mais également les mots d'Ann O'aro. Une transmission de la tradition à la jeune génération. La relève du maloya a vécu sans aucun doute un moment particulier. Une première au TPA pour Ann O'aro, « c'est une fierté de faire la première partie d'un artiste comme Danyèl Waro. Ce teat là moin la cotoie a li en tant que spectateur et moin la lontan rêver monte sur cette scène là. » C'est désormais chose faite et par deux fois. En 2020 le rêve d'Ann O'aro est devenu réalité.



Photo : Joffrey Le Piquet

TÉAT PLEIN AIR, SOUS LES ÉTOILES EXACTEMENT...

Une perspective vers l'infini et la scène, c'est ainsi que le jeune architecte, Jean Tribel, imagine le futur théâtre de Saint-Gilles en 1967. « Je voulais respecter l'aspect du terrain, sa pente et ses vues naturelles sur l'océan et la colline, en orientant l'attention du spectateur vers la scène. »

Jean Tribel, membre fondateur de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture, un collectif familial du milieu du théâtre est ébloui lorsqu'il découvre le site sur lequel on envisage de construire le premier équipement culturel de qualité pour La Réunion. Avec ces collaborateurs, Jean-Marie Serreau, le scénographe René Allio et Roger Planchon... ils affichent déjà de belles réalisations dans le monde. Sous leurs directions, de nombreux théâtres sont

sortis de terre : le Théâtre de plein air de Hammanet, (Chemetov & Deroche) ; le Théâtre de la ville de Paris (Fabre & Perrottet), le Théâtre de plein air de Djibouti... et le Théâtre Plein Air de Saint-Gilles...

À La Réunion, Jean Tribel désigne Gilbert Royer comme architecte d'opération. C'est à partir de 1967 que Gilbert Royer développe une architecture néo-brutaliste. Sa très grande connaissance de ce matériau sera une aide précieuse pour la construction. Pour le Théâtre de plein air, il travaillera avec Edwin Quessy, chef de chantier de la SOGEFOM pour mener à bien cette entreprise exceptionnelle.

Le site sera inscrit au monument historique en 2012.



Photo : Blindoff

UNE INAUGURATION AVEC LA GARDE RÉPUBLICAINE



Fonds photos Colbe - 116 FI 1397 - ADR / Champ Fleuri

Un théâtre qui sera inauguré le 5 septembre 1970 avec le premier festival de l'océan indien. Outre les soirées spectacles données par les groupes folkloriques des Comores, Madagascar, Maurice et La Réunion, les spectateurs assistent à un événement avec les trompettes de la Garde Républicaine qui compte 29 musiciens en uniforme bleu jalonné de

rouge interprétant successivement les hymnes nationaux mauricien, malgache et français. Dans la seconde partie de soirée, les acteurs de la Comédie-Française interprètent la tragédie Britannicus de Jean Racine. Le ton est donné pour faire de ce site un haut lieu de la culture, mêlant culture populaire et création contemporaine.

50 ans plus tard, le théâtre s'inscrit dans une longue tradition architecturale remontant au V^e siècle avant JC qui n'a rien perdu de sa modernité.

L'amphithéâtre qui surplombe la station balnéaire de Saint-Gilles les Bains a traversé les époques, laissé des souvenirs impérissables à des générations de Réunionnais. On a tous un souvenir du « téat Saint-Gilles ». Un Danyel Waro chantant du Brassens, une Vanessa Paradis hypnotique et sensuelle un soir de pleine lune... La dernière vision d'un Alain Peters baignant dans une lumière céleste « Le rhum na point l'goût d'avant Ou, Le rhum na point l'goût... Caloubadia viens, viens desserre lo frein. Néna dan' mon gorge Néna dan' mon rein. Caloubadia viens. Caloubadia viens... ».

LA TOPOGRAPHIE ET PHOTOGRAMMÉTRIE AU SERVICE DE L'ARCHÉOLOGIE

Durant un mois, une « expédition » a conduit toute une équipe d'experts au lieu-dit l'Ilet à Guillaume sur les hauteurs de Saint-Denis dans le quartier de La Montagne.

En effet, du 5 au 31 octobre, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a été missionné par le Département pour effectuer des études archéologiques sur le site de l'ancienne colonie pénitentiaire pour enfants.

Après avoir cartographié grâce à un relevé LIDAR (Light Detection and Ranging) en 3D le site de l'Ilet à Guillaume, l'étape suivante a consisté à essayer de comprendre le fonctionnement de ce pénitencier pour enfants de 1864 à 1879 sur ce plateau isolé de 5 hectares et à 700 mètres d'altitude à la Montagne. « Nous nous sommes installés pendant 4 semaines à l'Ilet à Guillaume. Notre mission consistait surtout à faire des relevés topographiques. Comment les bâtiments étaient positionnés, leurs limites. Le nettoyage de l'ONF (Office National des Forêts) a été essentiel car nous avons pu avoir une perspective inédite sur un site dégagé et propre », précise Thierry Cornec, responsable d'opération à l'Inrap.

Vincent Miaillhe, topographe et photogrammètre, explique son travail : « j'ai commencé à faire des relevés photogrammétriques. Il s'agit de topographie à partir d'une succession de photos. On peut ainsi construire un modèle 3D rendu à l'échelle. On aboutit au final à une conservation numérique du patrimoine. » Un travail

extrêmement précis qui a permis de couvrir 5 hectares et de réaliser 5 000 photos sur 1 km de linéaire. Un relevé de l'existant qui s'appuie sur les connaissances acquises par une équipe pluridisciplinaire constituée d'historiens, d'archéologues, d'un spécialiste des études du bâti, d'un topographe et photogrammètre et d'une archéo-botaniste.

Cette mission est accompagnée d'une démarche artistique. Kitsuné, dessinatrice habitant à La Montagne, réalise un carnet de terrain sur l'histoire du site, les paysages et le travail des historiens et archéologues. Ces dessins sont à retrouver régulièrement sur la page Facebook du Département depuis le mois d'octobre.

Mettre en valeur l'ancienne colonie pénitentiaire

Cette étude archéologique et historique a pour but de mettre en valeur l'ancienne colonie pénitentiaire pour enfants. « C'est la première fois à La Réunion que des études scientifiques croisent l'archéologie, l'environnement, l'histoire et les nouvelles technologies sur la connaissance du patrimoine bâti et naturel, à cette échelle. » explique Emmanuelle Thuong-Hime, cheffe de projet au Département.

D'autres documents d'archives ont également permis de mieux comprendre l'histoire des lieux. « L'organisation de la construction a été très bien pensée. On a une allée centrale, une terrasse, des murs alignés, des canalisations, des voiries... c'est impressionnant. Il y a aussi ces pierres qui, pour certaines pèsent au moins 3 tonnes, et ont été

déplacées », précise encore Thierry Cornec.

Le rapport final d'opérations sera rendu courant 2021.

« La valorisation passera par la préservation et la stabilisation des vestiges mais aussi avec la mise en place d'une signalétique et d'un espace d'interprétation à proximité du site. Nous pensons également à une valorisation par le biais d'une visite virtuelle », précise encore Emmanuelle Thuong-Hime.

Faire parler les pierres mais également la nature.

Une étude archéo-botanique a également été réalisée afin d'étudier les différentes phases de cultures et de plantations du site. La flore du plateau a été répertoriée pour y détecter la végétation relictuelle, c'est-à-dire celle qui se développe dans un milieu protégé.

La création d'un parcours de randonnée autour du patrimoine de l'enfermement qui passerait entre autres par les Lazarets de la Grande Chaloupe, le chemin des anglais, la léproserie de Saint-Bernard et le pénitencier de l'Ilet à Guillaume participerait à la valorisation historique de ces lieux emblématiques de notre île. Un espace dédié aux recherches historiques et scientifiques, avec des témoignages, pourrait constituer une étape de ce parcours mémoriel.

<https://www.departement974.fr/ilet-guillaume>

LES VOYAGES DU GÉNÉRAL DE GAULLE À LA RÉUNION, EN 1953 ET EN 1959 UNE EXPOSITION, DEUX LIEUX

« Célébrer l'esprit de Résistance, l'esprit de la République et l'esprit de la Nation ». C'est avec ces mots que le président de la République Emmanuel Macron a expliqué le sens de « l'année De Gaulle » dont il a pris l'initiative au début de l'année 2020.

Il est vrai que cette année 2020 est marquée par une triple commémoration : le 130^e anniversaire de la naissance du Général de Gaulle (22 novembre 1890), le 80^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 et le 50^e anniversaire de la disparition du premier chef d'État de la Ve République (9 novembre 1970).

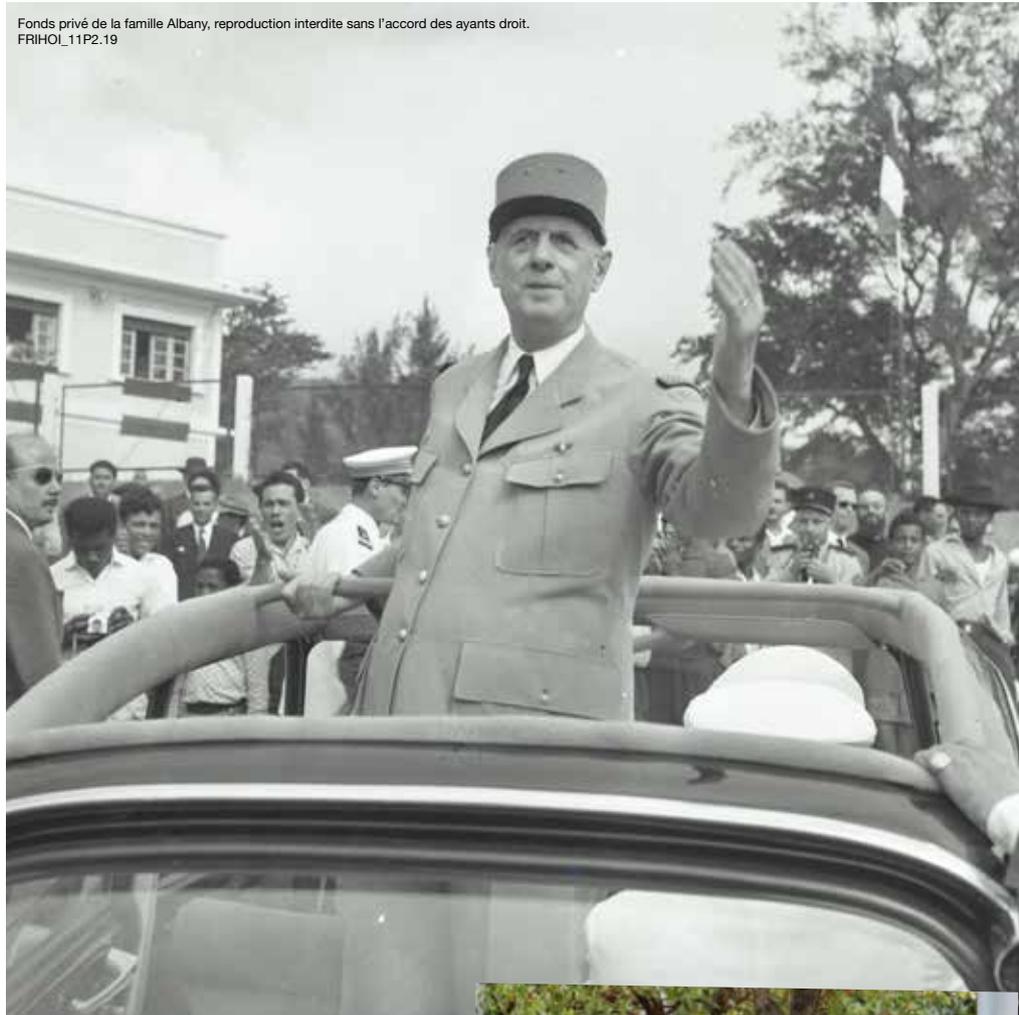
Le Conseil départemental de La Réunion a souhaité prendre part à cette célébration.

Ainsi, le 9 novembre, le président du Conseil départemental a dévoilé une plaque commémorative apposée sur le mur d'enceinte du siège du Département à l'angle des rues du Général de Gaulle et de la Source, en présence de quelques personnalités.

Et le 23 novembre, a été inaugurée une exposition intitulée « Les voyages du Général à La Réunion. 1953 - 1959 ». Sa réalisation a été confiée à deux historiens Gilles Gauvin, docteur en histoire contemporaine, professeur agrégé, et David Gagneur docteur en histoire contemporaine et directeur de l'Iconothèque historique de l'océan Indien.

Il est revenu à Gilles Gauvin de sonder les liens entre le gaullisme et La Réunion, des liens dont il affirme qu'ils « sont incarnés par le demi-siècle de députation insulaire de Michel Debré (1963-1988), et se nouent autour de deux voyages du général de Gaulle dans l'île. Le premier a lieu les 7 et 8 octobre 1953. De Gaulle est alors en quête d'une légitimité politique... Le second s'est déroulé les 9 et 10 juillet

Fonds privé de la famille Albany, reproduction interdite sans l'accord des ayants droit.
FRIHOL_11P2.19



1959 et, cette fois, c'est en qualité de chef de l'État que le Général est à La Réunion... ».

Pour sa part, David Gagneur explore les images de ces voyages telles qu'elles ont été fixées pour la postérité par deux photographes réunionnais de renom – Jean Colbe (1929-2014) et André Albany (1903-1992). Il observe qu'« au-delà de la valeur informative de ces images, le photoreportage met en scène l'homme fort, une poignée de « caciques » et de manière incontournable les masses populaires » et que « ces (é)preuves photographiques doivent rendre compte du sujet central, et témoigner d'une légitimité en deux temps : celle d'un homme d'État en devenir en 1953, celle d'un président consacré en 1959 ».



L'exposition est visite en libre accès au sein du Jardin de l'Etat, à Saint-Denis, dans une version qui fait la part belle aux photographies. Jusqu'au 30 juin 2021 !

Et elle est aussi disponible dans une version enrichie de textes et d'autres images sur le site de l'Icnothèque historique de l'océan Indien :

www.ihoi.org

Une histoire qui continue de s'écrire

La réalisation de l'exposition « Les voyages du Général à La Réunion. 1953-1959 » a été l'occasion de rencontres ou de contacts avec des personnes ou des institutions dépositaires de la mémoire de ces deux visites.

Ce travail de diffusion historique va donc se poursuivre et s'enrichir de nouveaux témoignages et nouvelles images. Si vous souhaitez y contribuer, vous pouvez contacter les services de l'IHOI (ihoi@cg974.fr).



Intitulée « Piedbwa, l'arbre manifeste », la nouvelle exposition du musée rassemble les œuvres réalisées par le plasticien réunionnais Kako, lauréat 2020 de la Résidence patrimoine et création au musée Léon-Dierx.

Il s'agit de la troisième édition de cette action mise en place par le Département de La Réunion qui consiste à faire dialoguer les collections des institutions culturelles de la collectivité avec la création contemporaine sous toutes ses formes.

En 2020, comme lors des précédentes éditions, les propositions ont été nombreuses et originales. La COVID 19 n'a pas empêché les artistes de travailler et de concrétiser leurs propositions. L'exposition de Kako est la première restitution des résidences Patrimoines et création 2020 offerte au

public. D'autres suivront d'ici la fin de l'année, dans les autres lieux culturels du Département.

Kako nous livre le résultat de ses réflexions sur la symbolique de l'arbre dans le rapport des hommes à la nature et à la dégradation de notre environnement. Elles se traduisent par une installation aux formes variées et originales mêlant peinture, dessin et sons. Le dialogue de ces œuvres nous alerte comme un cri. Il nous redonne aussi espoir quant à la force de la Nature capable de maintenir la vie.

Kako a confié le commissariat de l'exposition à Colette Pounia, théoricienne de l'art, et dont on connaît l'investissement ces dernières années auprès des artistes de La Réunion.

Musée Léon Dierx

31 octobre 2020 / 4 avril 2021

28, rue de Paris à Saint-Denis

du mardi au dimanche de 9h30 à 17h30

EXPRESSION DES GROUPES

Groupe majoritaire

La Réunion doit faire face à un double défi. Celui du vieillissement de la population couplé à une démographie dynamique qui demande une forte mobilisation en faveur de notre jeunesse.

Afin de répondre à ces deux défis, le Département s'engage, d'une part, à développer les outils favorisant le bien-vieillir (aide à l'amélioration de l'habitat, plan Sénior, mise en place des Maisons d'accueillants familiaux, etc...) et d'autre part, à mettre en place les mesures visant à accompagner nos enfants et nos jeunes dans leur épanouissement (accompagnement via les centres de Protection Maternelle et infantile, signature de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance...), dans leur réussite éducative (gestion des collèges, bourse départementale, divers concours, distribution de tablettes), et vers l'insertion (Tremplin pour l'Activité des Jeunes, RSA+, chantiers d'insertion, Académie des Dalons etc).

Toutes ces ambitions s'inscrivent dans une démarche partenariale, cohérente et durable, intégrant les volets relatifs au plan de transition écologique et solidaire actuellement en cours d'élaboration. Car préparer l'avenir de nos aînés et de nos enfants passe avant tout par la préservation de notre territoire, et plus largement, de notre planète.

Groupe Ensemble pour un développement durable et solidaire

Anticiper, adapter et réaliser les changements

Le contexte actuel met en évidence la nécessité pour les Réunionnais de penser et d'agir par eux-mêmes, et aller au-delà des plans de relance. Pour assurer un développement durable et solidaire de La Réunion, il est urgent de responsabiliser les réunionnais et réunionnaises à nos défis quotidiens.

Sortir des grandes lignes pour apporter des solutions adaptées à notre île. Des dispositifs existent pour engager le changement. Un changement profond de notre société. Parmi eux, la Conférence Territoriale peut apporter un nouveau modèle de développement à La Réunion, car il se basera sur la concertation des forces vives de La Réunion. Par un projet global et cohérent dans tous les domaines, nous pourrons échanger d'égal à égal avec le Gouvernement et l'Union Européenne, dans le cadre d'un nouveau partenariat.

Cette volonté de changement est partagée par tous, car elle peut faire rayonner La Réunion dans l'océan Indien, en France et en Europe.

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.

Les Maisons d'Accueillants Familiaux

MAF

pour le bien-être des personnes âgées ou en situation de handicap

Le Département a créé la Maison d'Accueillants Familiaux (MAF) pour offrir un mode d'accueil à dimension humaine, lutter contre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie.

Qu'est-ce qu'une MAF ?

C'est une structure regroupant plusieurs accueillants familiaux agréés par le Département, et salariés par une personne morale privée ou publique. Dans un local dédié, 2 à 4 accueillants familiaux assurent l'accueil de 3 à 16 personnes âgées (PA) ou en situation de handicap (PH), soit 3 PA/PH par accueillant, voire 4 en présence d'un couple d'accueillis.

Quels services offre-t-elle ?

A mi-chemin entre l'EPHAD et le domicile, la MAF offre aux gramounes un cadre de vie chaleureux, sécurisé, accessible et cultivant le « bien vivre réunionnais » (cuisine créole avec des produits frais, jardin, animaux de la basse-cour...).

Pour quel public ?

- ◆ Les personnes âgées : l'accueil est ouvert dès 60 ans ;
- ◆ Les personnes en situation de handicap : l'accueil est ouvert dès 18 ans.
- ◆ Les personnes vivant seules à domicile, ne souhaitant plus y rester, ou sortant de l'hôpital et dont le retour à domicile est difficile ;

Où sont-elles situées ?

À Saint-André : une MAF rurale de 12 places inaugurée à la Rivière du Mât Les Bas en 2018, mise en œuvre par le CCAS de Saint-André.

LES PROJETS

À Saint-André :

- une MAF urbaine de 6 places à Cambuston, porté par le CCAS de Saint-André ;
- une MAF de 8 places en accueil permanent porté par l'Association Lino Handicap ;

Au Tampon : une MAF de 8 places en accueil permanent, porté par le CCAS du Tampon ;

À Saint-Joseph : une MAF de 16 places en accueil permanent, porté par la SASU Paille-en-Queue ;

À Sainte-Marie : une MAF de 12 places en accueil permanent à la Rivière des Pluies, porté par l'Association Kaz Valentine.

Une MAF expérimentale à

La Providence

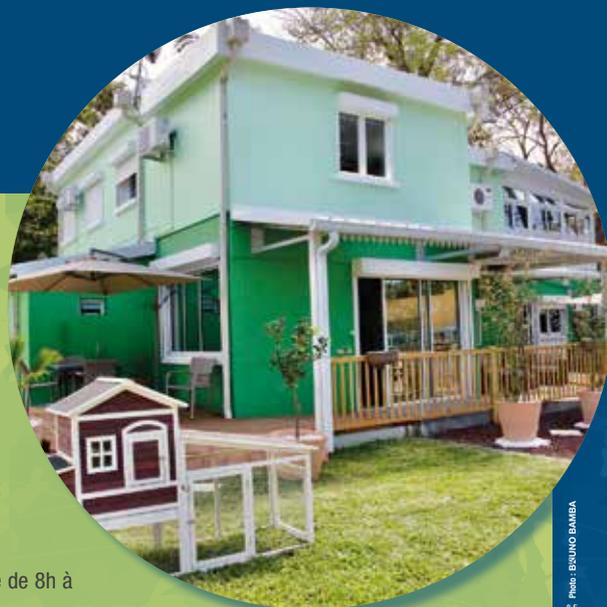
pour les aidants et les aidés

C'est un concept initié par le Département aux côtés du GIP-SAP dans le quartier de la Providence à Saint-Denis : une structure expérimentale qui vise à apporter une réponse à la demande de répit des aidants familiaux ou proches aidants qui souhaitent pouvoir partir en week-end ou en vacances ou tout simplement souffler une journée de temps en temps en confiant leur proche dépendant à des professionnels dans un cadre convivial et familial.

À la différence des structures existantes, la MAF de la Providence propose :

- ◆ un accueil « à la journée » de 1 à 12 journées/an du mardi au vendredi sur une plage horaire de 8h à 16h dans le cadre d'une halte répit,
- ◆ un « accueil familial » avec hébergement de 3 nuits à 30 nuits maximum/an.

Elle accueillera plus particulièrement les personnes âgées GIR 3 et 4 et/ou de personnes en situation de handicap dont les aidants familiaux ou proches aidants expriment un besoin de répit.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

0 800 530 002

Service & appel
gratuits

Le Département aux côtés des Réunionnais

COVID19

Le virus est toujours présent.

Soyons vigilants,
Soyons responsables.

***Respectons les gestes barrière pour vous,
pour vos proches et pour nous tous.***



**Se laver très
régulièrement les mains**



**Tousser ou éternuer
dans le coude ou un
mouchoir**



**Respecter une
distance de sécurité
d'au moins 1 mètre**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter les
embrassades**



**Porter un masque dans
les lieux publics**



**Utiliser un mouchoir à
usage unique et le jeter**

Ensemb' protégeons-nous

Tienbo larg pa !